Marloie, le 14 octobre 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE SAINT-HUBERT

Compte-rendu de la réunion de CLDR

à l'aérodrome de Saint-Hubert, le 13 octobre 2025

OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

Travail sur les enjeux et objectifs de l'axe « **Travailler et Entreprendre à Saint-Hubert** » avec les thèmes liés à l'agriculture, sylviculture, commerces, entreprises, emploi, tourisme et image.

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du 22/09/2025
2. Explication de la méthode
3. Questions-réponses sur les tableaux AFOM
4. Travail en groupe – Synthèse
5. Divers

ACCUEIL

Pierre-Alexis Roland, Echevin en charge du PCDR et Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission en les remerciant de leur présence et investissement pour la commune.

+ + + + +

1. Approbation du compte-rendu du 22/09/25

La CLDR approuve le compte-rendu à l'unanimité, sans remarques.

2. Explication de la méthode

La FRW resitue d'abord le contexte et rappelle brièvement les différentes étapes de l'élaboration d'un PCDR et explique à quelle étape nous sommes. Il s'agit de poursuivre la construction des ENJEUX et OBJECTIFS en se basant sur les tableaux AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) du diagnostic partagé, fournis par le bureau d'études IMPACT et envoyés à tous par mail avant cette réunion. La CLDR a également l'opportunité de retourner dans la Partie 1 du PCDR (analyse socio-économique accessible sur www.odr-saint-hubert.info) pour accéder aux chiffres, graphiques expliquant soit l'atout, soit la faiblesse.

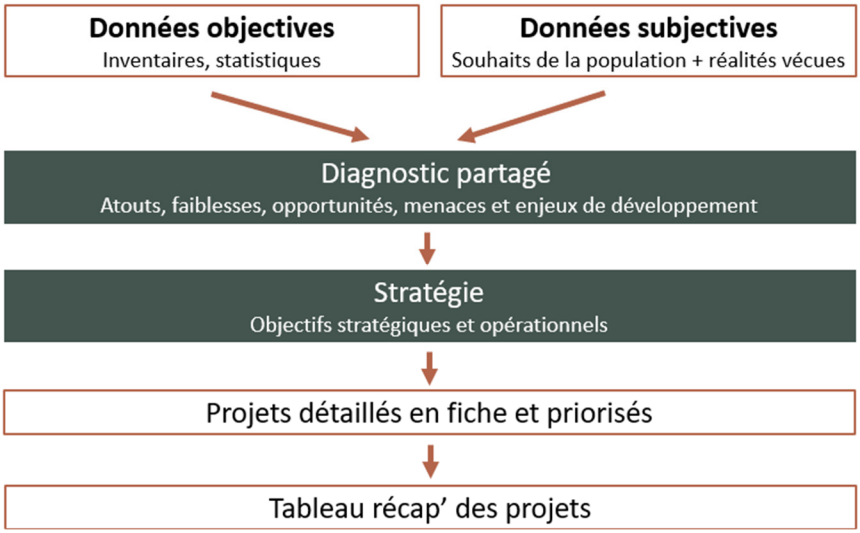

Comme la CLDR a pu s'en rendre compte en lisant les tableaux AFOM, le bureau IMPACT a regroupé 11 thématiques de la vie communale en 3 grands axes :

- Vivre à Saint-Hubert
- Habiter à Saint-Hubert
- Travailler et entreprendre à Saint-Hubert

Les thématiques de chaque axe sont forcément transversales mais il est nécessaire de « découper » la matière pour organiser ou tenir des réunions pratiques et pas trop longues. Toutes les thématiques seront vues sur 4 réunions à priori ainsi qu'une réunion de synthèse pour avoir une vue d'ensemble.

La FRW, le bureau Impact et la commune se sont coordonnés pour tenir compte des remarques et souhaits de la CLDR. Aussi, les membres de CLDR vont avoir l'occasion d'imaginer et construire eux-mêmes les ENJEUX et OBJECTIFS, en partant du tableau AFOM, ce qui permet d'être plus dans le concret. Quant aux projets, ceux-ci sont affichés sur des posters collés aux murs de la salle (toutes les idées émises lors des consultations ont été gardées), et la CLDR aura l'opportunité d'y travailler plus tard, une fois les objectifs définis. Si on reprend l'image du diagnostic médical, on va d'abord relater au médecin les maux dont on souffre (subjectifs), le médecin va prendre nos paramètres (objectifs), et croiser ces données pour en faire un diagnostic. L'enjeu est le maintien en bonne santé et l'objectif de se soigner. Le traitement (ou les projets dans le cas d'une ODR) vient par la suite, on ne commence pas par prendre de médicaments sans savoir ce qu'on a, ni ce qu'il faut faire.

3. Questions-réponses sur les tableaux AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces)

Un membre fait remarquer l'utilisation nombreuse des mots « stagnation » ou « diminution » dans les tableaux, ce qui n'est pas évident pour appréhender clairement les éléments ; dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux mettre les chiffres ou un pourcentage ?
→ Les chiffres sont repris dans la Partie 1 du PCDR consacrée aux données socio-économiques de la commune ; cette Partie 1 est accessible sur le site de l'opération et le lien était repris dans l'invitation à cette réunion.

La CLDR n'a pas d'autres questions à ce stade mais il en viendra dans les sous-groupes par la suite.
Par facilité, elles sont reprises ci-dessous, pas forcément sous forme de questions mais parfois de **suggestions, commentaires et vérifications à faire par le bureau Impact** :

- Au niveau sylviculture, le projet Nassonia devrait se retrouver aussi dans les opportunités « environnement » des AFOM.
  Dans quelle mesure St-Hubert est concerné par le projet Nassonia ? Quel pourcentage de forêt ? Est-ce davantage que Nassogne ? Où en est le projet ? A détailler dans la Partie des données socio-économiques, en plus d'une communication vers les habitants.
- Au niveau sylviculture, dans les menaces, il faudrait ajouter l'augmentation du prix à l'hectare des terrains agricoles
- Au niveau des commerces dans les villages, une boulangerie ouvrira ses portes le 16/10/25 à Arville avec un système de commande de pain sur réservation.
- Au niveau de la mobilité mais aussi du tourisme, la commune a le projet d'installer 10 bornes de recharge électrique sur St-Hubert.
- En termes d'image, la mauvaise image de St-Hubert n'est pas à mettre telle quelle dans les faiblesses. Elle est locale (interne à la commune parce qu'il y a quelques bagarreurs dans le centre) mais vis-à-vis de l'extérieur, ça a changé, les histoires de mauvaise réputation et de délinquance d'y a quelques années sont passées (« on se sent plus en sécurité à ST -Hubert qu'à Neufchâteau où il y a de la drogue »).
- Le site de l'infrastructure Horeca de l'aérodrome souffre d'un problème de rentabilité : le bâtiment n'est pas isolé et représente une charge pour le locataire (2000€ de chauffage/mois) en plus du loyer ; par le passé, les pilotes ne consommaient pas au restaurant.
  Mais par contre, le site a « pris du galon » depuis l'histoire médiatisée des clôtures. Maintenant, il y a 150 personnes qui viennent écouter le brâme du cerf et lors de ces soirées de « brâme », on devrait en profiter et ouvrir un bar, ou à tout le moins, déléguer la tenue du bar à un tiers lors de certaines périodes.
- Dans « emplois », « Atouts », on peut ajouter les emplois créés grâce à toutes les écoles sur le territoire. Ça représente ~180 enseignants pour ~1000 élèves. Filière importante à garder et développer.
- Dans « Agriculture », « Atouts », « développement de circuit-courts »
  ➔ seulement quelques producteurs locaux (glace à Arville, maraichage à Vesqueville et Saint-Hubert, glace à Arville, ferme Long-Pré). Pas assez pour dire que c'est un atout.
- Dans « Agriculture », « menaces », les manèges et les chevaux sont vus comme un atout et pas une menace. Ça crée de l'emploi et ça attire les touristes.

4. Travail sur quelques enjeux et objectifs en lien avec le diagnostic de territoire

La FRW propose pour aujourd'hui de travailler sur le deuxième axe « Habiter à Saint-Hubert » qui regroupent les thématiques :

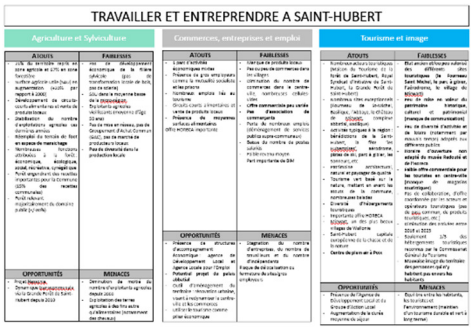

- Agriculture et sylviculture
- Commerces, entreprises et emploi
- Tourisme et image

Dans les tableaux AFOM de ces thématiques, ce qui ressort des consultations citoyennes est mis en gras, par opposition à ce qui ressort de l'analyse des données par IMPACT.

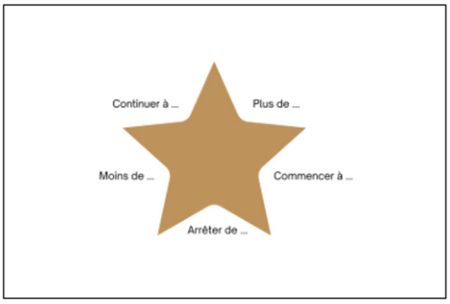

Pour aider à identifier les ENJEUX et OBJECTIFS, la FRW propose de remplir une étoile avec des phrases ou idées qui commence par :

- Continuer à…
- Plus de…
- Commencer à…
- Arrêter de…
- Moins de…

Ensuite partir de là pour écrire des ENJEUX et OBJECTIFS.

Pour rappel, un enjeu, ce sont les raisons/motivations qui nous poussent à agir, ce sont les conséquences, les gains/bénéfices ou les pertes/risques si on fait ou pas quelque chose. Un objectif est plus factuel, plus concret, c'est un résultat à atteindre, spécifique et mesurable. C'est ce qu'on cherche à réaliser, avec une cible définie et des actions qui vont en découler. Un exemple : si l'enjeu dans mon ménage est que d'économiser de l'argent en utilisant plus souvent mon vélo, alors mon objectif est de faire réparer mon vélo.

Trois sous-groupes se forment en veillant l'équilibre citoyens-élus. Chaque sous-groupe est accompagné par un animateur et doit désigner un maître du temps, scribe, rapporteur, …

C'est parti pour 45min de travail (avec des cacahuètes 😊) !

Après 45min, chaque groupe partage le fruit de son travail aux autres participants.

La FRW ramasse les feuilles qu'elle transmettra à IMPACT pour faire la synthèse (la retranscription des résultats des sous-groupes se trouve en annexe).

5. Divers

La FRW présente le calendrier des réunions jusqu'à fin de l'année avec les dates suivantes : 17/11 et 8/12/25.

La FRW communiquera avec l'invitation de la prochaine réunion, les thématiques abordées.

Enfin, quelques événements sont passés en revue :

- 10/09 au 14/12 : Slow Life Festial
- 18/10 : Nuits de l'obscurité
- 3/11 : fête de la Saint-Hubert
- Les SaintHubertiades

Pour la FRW,

Geoffrey BERGUET et Catherine SERVOTTE

NDLR : hors réunion, un membre de CLDR - ne pouvant participer -, a envoyé ses réflexions par mail à la FRW sur les thèmes du jour :

Concernant le tourisme, je suis convaincu qu'il doit rester un pilier essentiel du développement économique de Saint-Hubert. Une partie importante de notre économie, notamment l'Horeca, dépend directement de cette activité. L'enjeu, selon moi, est de trouver un équilibre entre attractivité, qualité de vie des habitants et préservation du patrimoine naturel. Une promotion régulée du tourisme me semble la voie la plus saine : encourager la mise en valeur de nos sites (Fourneau Saint-Michel, parc à gibier, village de Mirwart, etc.), diversifier les activités proposées, y compris par mauvais temps, tout en renforçant la dimension durable et authentique de notre offre. D'autres communes ont montré qu'il était possible de conjuguer dynamisme et respect du cadre de vie, comme Bertrix avec ses animations culturelles ou Neufchâteau avec la mise en valeur de son cadre de vie.

Pour le commerce et les entreprises locales, je crois qu'il existe un réel potentiel encore sous-exploité. Certaines zones industrielles ou activités restent trop méconnues. J'ai par exemple récemment découvert une fabrique de charcuterie dans le zoning, valorisant un produit local, sans que cela ne soit vraiment connu du grand public. Ce genre d'initiative mérite d'être mis en avant.

Je pense qu'il serait utile de renforcer les liens entre commerçants, artisans et producteurs, pourquoi pas via une association locale, une plateforme en ligne ou des actions de promotion concertées. L'objectif serait de créer un vrai sentiment de réseau et de fierté économique autour du "produit Saint-Hubert".

Sur le plan de la santé et de l'emploi, je participe actuellement à un groupe de travail provincial sur la pénurie de soignants, notamment de dentistes, dans la région. C'est un problème structurel, mais il touche directement Saint-Hubert. Une commune plus attractive pour les jeunes professionnels de santé, soutenue par une politique proactive de communication et d'accueil, pourrait faire la différence.

Enfin, je voudrais insister sur un point transversal : la communication.

C'est pour moi la clé du développement futur de Saint-Hubert. Informer, valoriser, relayer, fédérer — ce sont des leviers essentiels pour faire connaître les atouts de notre territoire, créer une dynamique locale positive et donner envie d'y vivre, d'y investir ou d'y revenir.

Cela peut passer par des moyens variés : une présence numérique plus structurée, un agenda centralisé des événements, des campagnes sur les réseaux sociaux, des partenariats avec les écoles ou les associations, ou même des actions ponctuelles de mise en valeur des projets locaux.

La communication, bien pensée et bien partagée, est ce qui permet de donner du sens et de la cohérence à tout le reste.

Présents : Cédric BOULARD, Mathias CLAUDE, Franz CLAUDE, Philippe COLOT, Adrienne DERNIER, Laura DEVEL (Echevine), Robert FELIX, Quentin GOIRE, Annick HATERT, Jean-Pierre HOTTON, Valérie LEGRAND, Armelle MAGERAT, Frédéric MORTIAUX, Didier NEUVENS (Bourgmestre), Gino RATINCKX, Pierre-Alexis ROLAND (Echevin et Président de la CLDR), Delphine VAN ACKER, Cécile VAN CAILLIE, Jean ZORATTI

Excusés : Kevin DEBOURSE (Conseiller), Gilles DELEPIERRE, Anne HENNEAUX (Conseillère), Guillaume HOTTON, Brice THUMILAIRE, Raphael VANOUDENHOVEN, Yohanne BOUCHE, Marine BERTHOT (démissionnaire) et Johanna BOULARD (démissionnaire), Anne BERG

Invités :
Administration communale : Bénédicte PECQUET (AR)
IMPACT : Anais LOTTEN
FRW : Geoffrey BERGUET, Catherine SERVOTTE